

Liste rouge des **Chiroptères** d'Aquitaine



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AQUITAINE



Conservatoire
d'espaces naturels
Aquitaine
Nouvelle-Aquitaine



oafs
OBSERVATOIRE AQUITAIN
DE LA FAUNE SAUVAGE

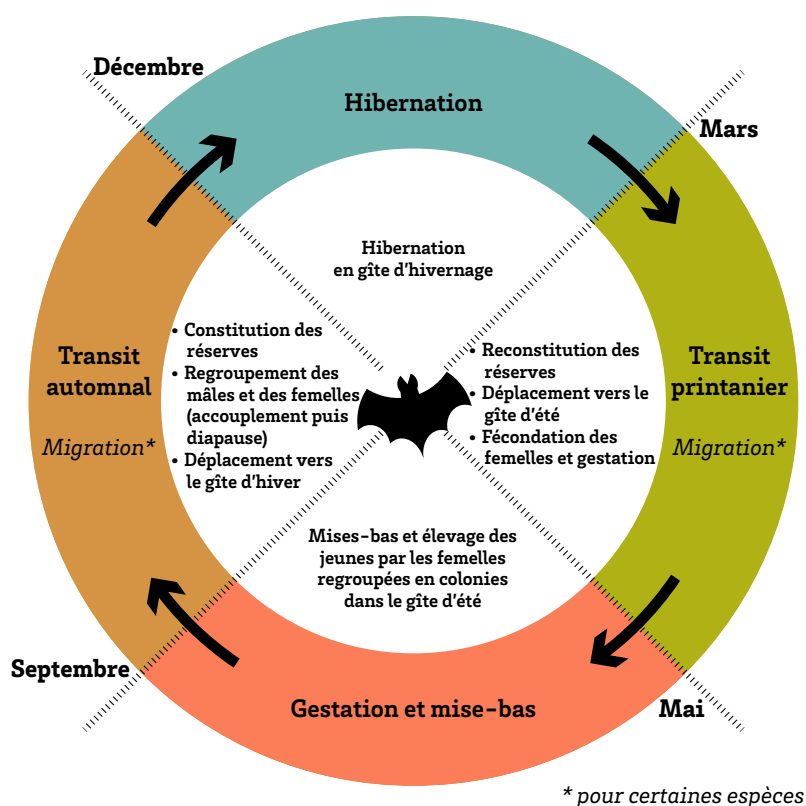
Près de 16 % des chauves-souris menacées de disparition en Aquitaine

Établie conformément aux critères de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), cette Liste rouge dresse un premier état de référence sur le risque de disparition des Chiroptères d'Aquitaine. L'évaluation menée sur les 26 espèces présentes de manière régulière sur le territoire, indique que 4 d'entre elles sont menacées de disparition.

Mammifères volants au cycle biologique complexe

Différentes techniques d'inventaires et de suivis

- Prospections et suivis de gîtes
- Capture aux filets
- Détection et analyse ultrasonore
- Suivis télémétriques



Coordination du projet: Observatoire Aquitain de la Faune Sauvage (OAFS)

Organismes partenaires: Groupe Chiroptères Aquitaine (GCA), Conservatoire d'Espaces Naturels d'Aquitaine (CEN Aquitaine), Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO Aquitaine)

Mobilisation du réseau de contributeurs, structuration des données et synthèses cartographiques: Marie BARNEIX (OAFS), Mathilde BRUNEL (OAFS), Emilia BUENAVENTES (OAFS), Paul FROMAGE (OAFS)

Pré-évaluations: Mathilde BRUNEL (OAFS), Marie BARNEIX (OAFS)

Expertises partenaires: Sébastien ROUE (GCA), Denis VINCENT (CEN Aquitaine), Jean-Paul URCUN (LPO Aquitaine), Yannig BERNARD (GCA)

Comité d'évaluation:

Évaluateurs neutres: Marie BARNEIX, Mathilde BRUNEL
Experts: Yannig BERNARD, Cathie BOLEAT, Jérôme FOUERT-POURET, Inazio GARIN, Julie MARMET, Christian-Philippe ARTHUR, Sébastien ROUE, Olivier TOUZOT, Jean-Paul URCUN, Denis VINCENT.



Liste rouge régionale réalisée selon la méthodologie et la démarche de l'UICN

ÉTAT DES LIEUX

Les chiroptères, appelés couramment chauves-souris, sont un ordre de la classe des mammifères, comptant plus d'un millier d'espèces à l'échelle mondiale. Seuls mammifères capables de voler activement, leur cycle de vie, rythmé par la saisonnalité, comprend quatre phases: l'hibernation (novembre à mars), le transit printanier (avril, mai), la mise bas et l'élevage des jeunes (juin à août), suivi du transit automnal (septembre à octobre). À chaque période de l'année sont ainsi associés des besoins spécifiques en termes de gîtes et d'habitats de chasse. La plupart des espèces opèrent des déplacements relativement faibles entre ces différents sites, bien que certaines d'entre elles pratiquent une véritable migration.

L'Aquitaine possède une richesse chiroptérologique notable avec 26 espèces régulières et une espèce occasionnelle.

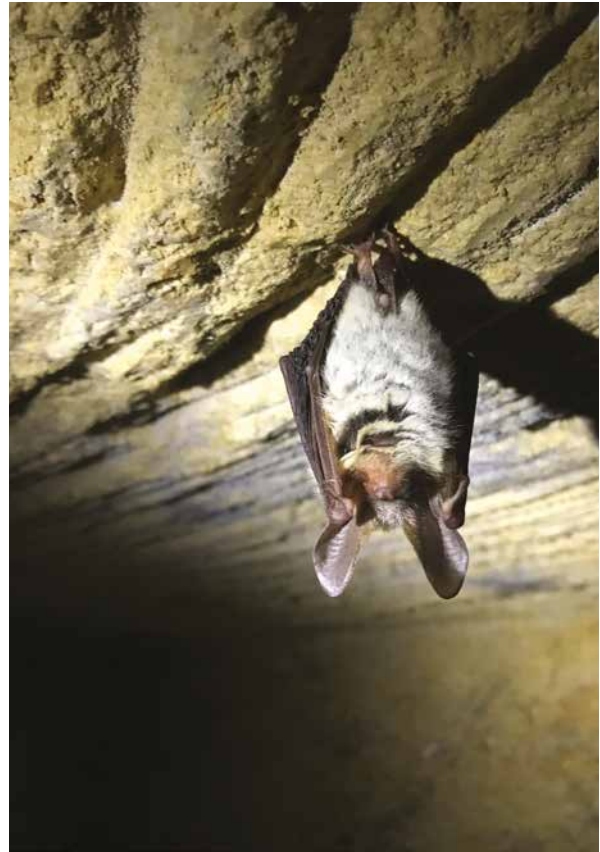
Au cours de ces 40 dernières années, les chauves-souris ont montré des signes alarmants de régression. Comme l'ont montré le Centre d'Écologie et des Sciences de la Conservation (CESCO) et l'UMS Patrimoine Naturel (PatriNat), leurs effectifs auraient subi en France une baisse de près de 40 % entre 2006 et 2016. Les dernières réévaluations nationales sur le groupe montrent également une augmentation du nombre d'espèces « menacées » et « quasi-menacées », à corrélérer en partie avec l'amélioration des connaissances sur ces espèces.

Les principales menaces mises en évidence sont liées à la dégradation et la disparition des milieux et des gîtes qu'elles occupent.

La disparition des boisements matures, la suppression des arbres morts et les traitements liés à la gestion forestière intensive impactent de façon significative les espèces forestières telles que le Murin d'Alcathoe (*Myotis alcathoe*), le Murin de Bechstein (*Myotis bechsteini*), le groupe des « Natterer » (*Myotis nattereri*) et la Grande noctule (*Nyctalus lasiopterus*).

Les modifications des pratiques agricoles et la dégradation des milieux ouverts par enrichissement et mise en culture intensive impactent les espèces lors de leurs déplacements et sur leurs terrains de chasse, à l'instar du Petit murin (*Myotis blythii*), évalué en danger.

Les espèces anthropophiles, qui gîtent au moins en partie de l'année dans les bâtiments, comme le Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*), la Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*) ou la Sérotine



Joana PERRODIN

Murin de Bechstein (*Myotis bechsteini*)

Quasi menacée (NT)

commune (*Eptesicus serotinus*) par exemple, sont sensibles aux dérangements qui risquent de croître à l'avenir dus à l'isolation et la restauration des bâtiments (destructions de colonies et disparition de nombreux gîtes potentiels).

La sur-fréquentation humaine de milieux souterrains et l'obstruction des entrées des cavités peuvent porter atteinte aux espèces cavernicoles, comme le Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*).

Même si le territoire aquitain est dépourvu de parcs éoliens à l'heure actuelle, leur développement dans les territoires impacte les espèces migratrices, par destruction des individus (collision avec les pales ou barotraumatisme) et perturbation des routes de vol et des terrains de chasse. Chez la Pipistrelle de Nathusius (*Pipistrellus nathusii*) considérée comme taxon visiteur et évaluée « quasi-menacée », des populations voisines viennent à l'automne enrichir les populations d'Aquitaine. Ces populations migratrices

subissent les menaces liées à l'éolien sur les territoires traversés, affectant les populations sédentaires de la région bénéficiant de ces apports.

Les chauves-souris font actuellement l'objet d'un Plan National d'Actions visant le déploiement de mesures pour améliorer leur état de conservation.

La mise en place de la déclinaison régionale de ce plan, animé par le réseau associatif, porte sur trois axes: l'amélioration des connaissances, la protection des espèces et de leurs habitats, et un volet sensibilisation.

Outre le constat dressé sur les espèces menacées, une attention particulière doit également être portée sur les espèces classées « quasi menacées (NT) » et à « données insuffisantes (DD) » au vu des pressions actuelles.



Sébastien ROUÉ

Grand murin (*Myotis Myotis*)

Préoccupation mineure (LC)

DÉMARCHE D'ÉVALUATION

L'élaboration d'une Liste rouge selon la méthodologie de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) a pour principe d'estimer le risque d'extinction des espèces sur un territoire donné. Son application repose sur une série de critères permettant d'évaluer l'appartenance d'une espèce à une catégorie de menace. Pour mener à bien ce processus d'évaluation, l'analyse doit se fonder sur des informations récentes et quantifiées.

Cette Liste rouge a reçu la validation du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) et la labellisation du Comité français de l'UICN (septembre 2019).

La synthèse des données du réseau aquitain a permis de rassembler et traiter près de 40 000 observations sur la période récente (10 dernières années). L'étude des chiroptères nécessitant des techniques d'inventaires et de suivis spécifiques, notamment liée aux difficultés de détermination des taxons, une consolidation des données compilées a été effectuée avec les partenaires du projet. Des spécialistes du groupe considéré ont été associés à la démarche d'évaluation afin de valider les résultats selon une expertise collégiale.

Parmi les 27 espèces recensées sur le territoire aquitain, 26 d'entre elles ont été confrontées aux critères de l'UICN.

Ces résultats montrent que :

- 4 espèces sont considérées menacées sur le territoire: le Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*), le Petit murin (*Myotis blythii*), la Grande Noctule (*Nyctalus lasiopterus*) et la Noctule commune (*Nyctalus noctula*)
- 4 espèces sont considérées dans une situation proche des seuils de menace: le Murin d'Alcathoe (*Myotis alcathoe*), le Murin de Bechstein (*Myotis bechsteini*), le Murin de Natterer (*Myotis nattereri*) et la Pipistrelle de Nathusius (*Pipistrellus nathusii*)
- 4 espèces ne disposent pas de données suffisantes pour évaluer leur niveau de menace: le Molosse de Cestoni (*Tadarida teniotis*), le Murin à moustaches (*Myotis mystacinus*), la Pipistrelle pygmée (*Pipistrellus pygmaeus*) et l'Oreillard montagnard (*Plecotus macrotus*)
- 1 espèce n'a pas été soumise au processus d'évaluation du fait de sa présence occasionnelle ou marginale sur le territoire : le Vespertilion bicoloré (*Vespertilio murinus*)

Nombre d'espèces par catégorie de la Liste rouge



**Près de 16 %
des espèces menacées**

Les résultats pour chaque espèce
sont présentés dès la page suivante,
suivis de focus espèces.

Les catégories UICN pour la Liste rouge

EN	En danger Espèce considérée « menacée »	LC	Préoccupation mineure Espèce pour laquelle le risque de disparition en Aquitaine est faible
VU	Vulnérable Espèce considérée « menacée »	DD	Données insuffisantes Espèce pour laquelle l'évaluation n'a pas pu être réalisée faute de données suffisantes
NT	Quasi-menacée Espèce proche des seuils de menace et qui pourrait devenir menacée si des mesures spécifiques de conservation n'étaient pas prises	NA	Non applicable Espèce non soumise à évaluation car (a) introduite dans la période récente ou (b) présente en Aquitaine de manière occasionnelle ou marginale



Olivier TOUZOT

Murin daubenton (*Myotis daubentonii*)

Préoccupation mineure (LC)

RÉSULTATS

Nom scientifique	Nom commun	Catégorie	Critères
<i>Miniopterus schreibersii</i> (Kuhl, 1817)	Minioptère de Schreibers	EN	A4a
<i>Myotis blythii</i> (Tomes, 1857)	Petit murin	EN	B2ab(iii)
<i>Nyctalus lasiopterus</i> (Schreber, 1780)	Grande Noctule	VU	D1
<i>Nyctalus noctula</i> (Schreber, 1774)	Noctule commune	VU	D1
<i>Myotis alcathoe</i> (Helvesen & Heller, 2001)	Murin d'Alcathoe	NT	pr. B2b(iii)
<i>Myotis bechsteinii</i> (Kuhl, 1817)	Murin de Bechstein	NT	pr. B2b(iii)
<i>Myotis nattereri</i> (Kuhl, 1817)	Murin de Natterer	NT	pr. B2b(iii)
<i>Pipistrellus nathusii</i> (Keyserling & Blasius, 1839)	Pipistrelle de Nathusius	NT	pr. B2b(iii)
<i>Barbastella barbastellus</i> (Schreber, 1774)	Barbastelle d'Europe	LC	
<i>Eptesicus serotinus</i> (Schreber, 1774)	Sérotine commune	LC	
<i>Hypsugo savii</i> (Bonaparte, 1837)	Vespère de Savi	LC	
<i>Myotis daubentonii</i> (Kuhl, 1817)	Murin de Daubenton	LC	
<i>Myotis emarginatus</i> (É. Geoffroy Saint-Hilaire, 1806)	Murin à oreilles échancrées	LC	
<i>Myotis myotis</i> (Borkhausen, 1797)	Grand murin	LC	
<i>Nyctalus leisleri</i> (Kuhl, 1817)	Noctule de Leisler	LC	
<i>Pipistrellus kuhlii</i> (Kuhl, 1817)	Pipistrelle de kuhli	LC	
<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	Pipistrelle commune	LC	
<i>Plecotus auritus</i> (Linnaeus, 1758)	Oreillard roux	LC	
<i>Plecotus austriacus</i> (J.B. Fischer, 1829)	Oreillard gris	LC	
<i>Rhinolophus euryale</i> (Blasius, 1853)	Rhinolophe euryale	LC	
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774)	Grand rhinolophe	LC	
<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Bechstein, 1800)	Petit rhinolophe	LC	
<i>Tadarida teniotis</i> (Rafinesque, 1814)	Molosse de Cestoni	DD	
<i>Myotis mystacinus</i> (Kuhl, 1817)	Murin à moustaches	DD	
<i>Pipistrellus pygmaeus</i> (Leach, 1825)	Pipistrelle pygmée	DD	
<i>Plecotus macrobullaris</i> (Kuzjakin, 1965)	Oreillard montagnard	DD	

Espèce non soumise au processus d'évaluation

Nom scientifique	Nom commun	Catégorie régionale
<i>Vespertilio murinus</i> (Linnaeus, 1758)	Vespertilion bicolore	NA ^b

NA^b: Espèce présente en Aquitaine de manière occasionnelle ou marginale

FOCUS ESPÈCES



Yannig BERNARD

Le Miniophtère de Schreibers **EN**

Miniopterus schreibersii

En Europe, la distribution du Miniophtère de Schreibers se cantonne au bassin méditerranéen et par extension à l'Afrique du Nord. En France, l'espèce occupe le sud d'une ligne allant de La Rochelle (17) à Colmar (68). Chauve-souris caractéristique avec son front bombé et ses oreilles courtes, le Miniophtère est une espèce cavernicole, symbole des grands secteurs karstiques.

Présent au nord de l'Aquitaine et dans les Pyrénées, sa population en période de mise bas s'est considérablement réduite depuis 2015 d'après les observations de terrain. L'Aquitaine ne compte plus que 7 à 10 sites connus, certains sites majeurs ayant été désertés ces dernières années. Parallèlement, les effectifs de ces sites ont presque systématiquement chuté, soit une estimation autour de 5 000 à 6 000 individus matures, loin des 12 000 individus estimés en période de mise bas sur la période 2010-2015. Des colonies d'hivernage ont également disparu ces dernières années. Le Miniophtère de Schreibers a été évalué « En danger », du fait de la nette diminution de ses effectifs ces 15 dernières années. Alors que l'Aquitaine présente une responsabilité importante pour cette espèce, hébergeant plus de 10 % des effectifs concentrés sur quelques sites, les efforts sont à développer sur la surveillance et la protection des gîtes connus.



Yannig BERNARD

La Grande Noctule **VU**

Nyctalus lasiopterus

Plus grande chauve-souris d'Europe, la Grande Noctule possède une distribution discontinue en France. Espèce sylvestre, elle utilise principalement les forêts comme territoire de chasse, et les cavités arboricoles comme principaux gîtes d'hivernage et de reproduction.

En Aquitaine, les observations se concentrent principalement dans le massif forestier des Landes de Gascogne. Des contacts sont également recensés dans les Pyrénées et en pays de l'Adour. Les données en gîte (toutes saisons confondues) sont rarissimes et ne permettent pas d'avoir un recul suffisant sur l'évolution des populations. La Grande noctule est évaluée « Vulnérable » avec une population estimée inférieure à 1 000 individus. La responsabilité du territoire aquitain est donc notable compte tenu de sa grande superficie forestière et de la présence de peuplements d'âge mûrs. La préservation de la Grande noctule passera par le comblement des lacunes de connaissances des sites de reproduction et la prise en compte de ses besoins dans la gestion sylvicole des peuplements. Compte tenu de sa forte sensibilité au risque éolien, il est primordial que la Grande noctule, au même titre que les autres espèces sensibles à ce risque, soit correctement prise en considération dans le déploiement de parcs, afin que ceux-ci ne remettent pas en cause son état de conservation.



Yannig BERNARD

Le Murin d'Alcathoé **NT**

Myotis alcathoe

Le Murin d'Alcathoé, plus petit Murin d'Europe, a été décrit pour la première fois en 2001. Son identification nécessite d'avoir l'animal en main pour avoir recours à des critères biométriques précis et discriminants par rapport aux deux espèces voisines, le Murin à moustaches (*Myotis mystacinus*) et le Murin de Brandt (*Myotis brandtii*).

En Aquitaine, les observations de l'espèce sont peu nombreuses. Cette distribution très étendue mais aussi très hétérogène est le fruit de la sélectivité de ce Murin, typique des forêts alluviales, où il y a recherche des boisements matures plus ou moins humides comme terrains de chasse et de grands arbres dépérissant pour gîter. Le Murin d'Alcathoé est évalué « Quasi menacé » en raison de sa rareté et de la disparition de ses terrains de chasse et de ses arbres-gîtes. Les boisements au sein des massifs Adour-Pyrénées, Dordogne-Garonne et Périgord, sont soumis à des pressions foncières, notamment au profit de pratiques agricoles, de l'étalement urbain et de la construction d'infrastructures linéaires de transport. La priorité reste la poursuite des prospections de façon à mieux connaître l'espèce, sa répartition et surtout ses préférences d'habitat et de gîtes pour pouvoir mieux les inclure dans les mesures de gestion locales.



Cathie BOLEAT

La Pipistrelle pygmée **DD**

Pipistrellus pygmaeus

La Pipistrelle pygmée, plus petite chauve-souris d'Europe, a été décrite récemment, séparée génétiquement de son espèce jumelle la Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*) en 1997. Présente dans toute l'Europe méditerranéenne et l'ouest de l'Asie Mineure, elle semble avoir une distribution morcelée et des effectifs très variables en fonction des pays et même des régions. En France, elle apparaît rare sur la majeure partie du pays, sauf le long du littoral méditerranéen où elle semble commune.

En Aquitaine, la distribution de l'espèce est aussi contrastée. Pour une même pression d'observation, le faible nombre de données ultrasonores en comparaison avec les Pipistrelles commune et de Kuhl, laisse penser que la Pipistrelle pygmée reste localisée et peu abondante en Aquitaine. Un pic important de contacts de l'espèce a lieu à l'automne, correspondant à de possibles apports de populations provenant des régions voisines. Aucun gîte n'est connu à l'heure actuelle, reflet de la méconnaissance régionale sur cette espèce. La Pipistrelle pygmée est ainsi évaluée espèce à « Données insuffisantes ».

Pour une meilleure conservation de l'espèce, la priorité est à donner à l'acquisition de connaissances et notamment à la découverte de gîtes de mise bas et de terrains de chasse.



Olivier TOUZOT

Murin de Natterer et son complexe **NT**

Myotis nattereri

Le Murin de Natterer (*Myotis nattereri*), décrit en 1817 par H. Kuhl, a été requalifié récemment en « complexe d'espèces » depuis une étude génétique récente ayant montré qu'au moins trois des quatre formes décrites sont maintenant à considérer comme des espèces à part entière. Ces analyses ont prouvé la présence d'une nouvelle espèce en France, le Murin cryptique (*Myotis crypticus*), également présent en Aquitaine, mais non renseigné à ce stade dans le référentiel taxonomique national (Taxref).

Les critères de détermination morphologique ou acoustique ont encore besoin d'être précisés afin de pouvoir distinguer sur terrain le Murin cryptique du Murin de Natterer au sens strict. Dans le cadre de ces évaluations nous considérons donc le complexe associé à *Myotis nattereri*, dont les espèces nouvellement décrites seront à réévaluer dans le cadre de la mise à jour de cette liste rouge.

Ce taxon est contacté sur l'ensemble des départements d'Aquitaine de manière localisée. Même s'il reste moins détectable visuellement en hiver et par analyse ultrasonore, le faible nombre de données et le peu de contacts sur les secteurs à forte pression d'observation indiquent qu'il est assez rare sur le territoire. Les gîtes de mise bas restent difficiles à mettre en évidence. La suppression systématique des arbres morts ou sénescents et les traitements liés à la gestion forestière intensive impactent certainement de façon significative ce taxon, en particulier ses habitats de chasse.



Écosphère - Sébastien ROUÉ



Joana PERRODIN

Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*)
Préoccupation mineure (LC)



Joana PERRODIN

Grand Murin (*Myotis myotis*)
Préoccupation mineure (LC)



Yannig BERNARD

Oreillard gris (*Plecotus austriacus*)
Préoccupation mineure (LC)

L'OAFS remercie les structures ayant transmis des données pour la réalisation de cette Liste rouge et les nombreux observateurs associés

Alkathoe, Atelier BKM, BIOTOPE Sud-Ouest, Bordeaux Métropole, CDC Biodiversité, Commune de La-Teste-de-Buch, Conservatoire d'Espaces Naturels Aquitaine, CPIE Seignanx et Adour, Département des Landes, Deux Sèvres Nature Environnement, Ecosphère, ELIOMYS, ETEN Environnement, Groupe Chiroptères Aquitaine, INPN, Landes Nature, Ligue pour la Protection des Oiseaux / Faune Aquitaine, MIFENEC, Nature Environnement 17, Parc National des Pyrénées, Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne, Parc Naturel Régional Périgord Limousin, Pays Médoc, Réserve Naturelle Nationale de l'Étang de la Mazière – SEPANLOG, Réserve Naturelle Nationale de l'Étang Noir – Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels, SEPANSO Dordogne, SEPANSO Gironde.

Exemples d'habitats prospectés

1. Souterrains de la Citadelle de Baye
2. Hêtraie de la Vallée d'Ossau
3. Comptage en sortie de gîte sous un ouvrage d'art
4. Ancienne carrière souterraine
5. Charpentes, toitures et vieux bâtis (Noctule de Leisler - *Nyctalus leisleri*)





Coordination des Listes rouges d'Aquitaine

L'Observatoire Aquitain de la Faune Sauvage est un dispositif dédié à la coordination et à la valorisation des informations faunistiques. Il a pour vocation d'améliorer l'échange d'informations, l'accès à la connaissance et l'identification des enjeux liés à la préservation de la faune sauvage et de ses habitats, à partir de l'expertise croisée de son réseau. Par son rôle d'observatoire et de plateforme régionale de gestion de données faunistiques, c'est un centre d'appui technique pour les décideurs publics et les acteurs régionaux.



Partenaires d'expertises sur le groupe

Association de protection, d'études et de conservation des chauves-souris en Aquitaine, le Groupe Chiroptères Aquitaine contribue à l'amélioration des connaissances et la préservation des espèces en fédérant un réseau d'observateurs strictement bénévoles, en réalisant des inventaires et des chantiers pour améliorer l'accueil des chauves-souris. Le GCA s'associe aux structures régionales pour améliorer la connaissance, favoriser une meilleure protection des sites d'intérêt majeur et participe à la sensibilisation du grand public et la formation des professionnels comme des bénévoles amateurs.



Le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Aquitaine contribue à préserver la biodiversité de la région par l'étude et la mise en œuvre d'une gestion écologique des milieux naturels. Il est un intervenant majeur en matière de diagnostics écologiques et de gestion conservatoire du patrimoine naturel régional à travers la maîtrise foncière et d'usages de sites naturels à forte valeur patrimoniale. Il accompagne les acteurs de l'environnement et contribue à différents programmes régionaux d'amélioration des connaissances sur la biodiversité



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AQUITAINE

La Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) œuvre pour la protection des espèces, la préservation des espaces et pour l'éducation et la sensibilisation à l'environnement. Elle apporte son expertise sur différents groupes taxonomiques et accompagne les acteurs de l'environnement et les citoyens vers une meilleure prise en compte de la biodiversité. Forte de son expérience en animation, la LPO s'implique dans les sciences participatives, notamment à travers le dispositif « faune-aquitaine »

Partenaires financiers

